

Aurélien Lignereux

L'Empire de la paix

De la Révolution à Napoléon :
quand la France réunissait l'Europe



PASSÉS / COMPOSÉS

L'Empire de la paix

Aurélien Lignereux

L'Empire de la paix

DE LA RÉVOLUTION À NAPOLÉON :
QUAND LA FRANCE RÉUNISSAIT L'EUROPE

PASSÉS/COMPOSÉS

ISBN : 978-2-3793-3466-5

Dépôt légal - 1^{re} édition : janvier, 2023

© Passés composés / Humensis, 2023

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (article L 122-5) ; il autorise également les courtes citations effectuées pour un but d'exemple ou d'illustration. En revanche, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (article L 122-4). La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au CFC (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

Introduction	11
--------------------	----

PARTIE I. QU'EST-CE QUE LA FRANCE ? ACCOMPLIR LE DESTIN NATIONAL

Chapitre 1. Une nation française en quête d'une doctrine des réunions	23
Chapitre 2. La géographie, ça sert, d'abord, à faire l'Empire français	49
Chapitre 3. Au nom de l'histoire ?	69

PARTIE II. QU'EST-CE QUE L'EMPIRE FRANÇAIS ? L'EMPIRE DES CIRCONSTANCES

Chapitre 4. Les réunions, une bonne affaire ?	89
Chapitre 5. Un monde d'empires	107
Chapitre 6. L'absolutisme diplomatique	127

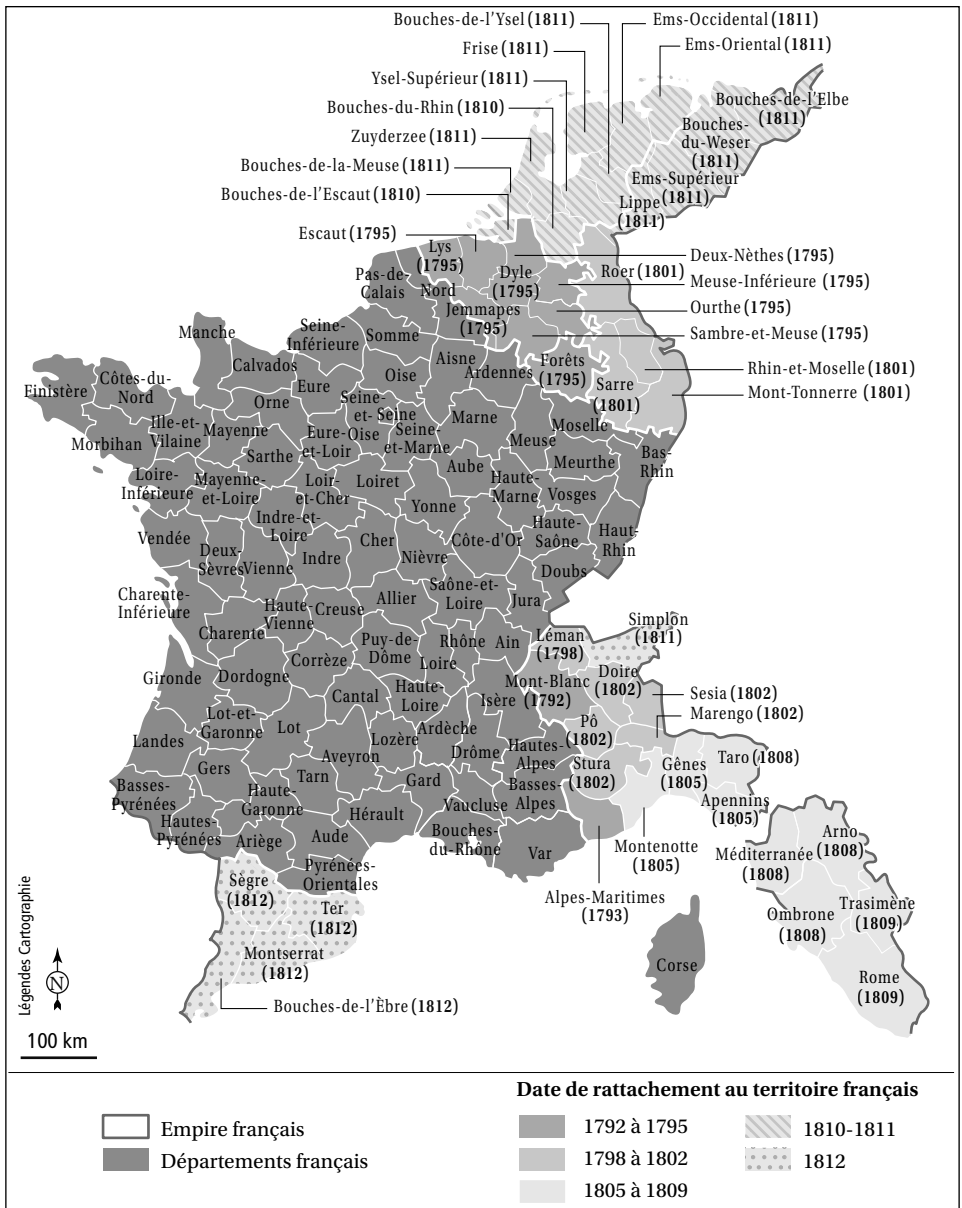
PARTIE III. QU'EST-CE QU'UN DÉPARTEMENT RÉUNI ? L'EMPIRE INACHEVÉ

Chapitre 7. Cimentier les réunions : une armature impériale	147
Chapitre 8. Une politique de la réunion ?	171
Chapitre 9. Un espace vécu : les circulations au sein de l'Empire	203

L'Empire de la paix

PARTIE IV. QU'EST-CE QU'UN FRANÇAIS ? LES LIENS IMPÉRIAUX À L'HEURE DE LA DÉSUNION

Chapitre 10. Réunis pour toujours ?	233
Chapitre 11. De l'histoire à la mémoire des réunions.....	261
Chapitre 12. Point de lendemains ? Les fruits d'une réunion.....	295
Conclusion	327
Notes.....	335
Bibliographie.....	373
Index des noms.....	385
Index des lieux	389



Anciens et nouveaux départements de l'Empire français en 1812.

Introduction

On aura beaucoup parlé en 2021 de l'Empereur mais bien peu de son empire. Après tout, cela peut paraître naturel s'agissant du bicentenaire de la mort d'un homme. Mais de cet empire, il n'en avait guère été question non plus les précédentes années de ce cycle ouvert en 1999, ni pour rappeler les réunions territoriales successives qui, pièce par pièce, avaient fini par doter la France de 130 départements, ni en 2014 en écho aux 200 ans du traité de Paris qui y avait mis fin. Sans doute est-ce parce qu'une commémoration doit faire sens dans le présent d'une société, c'est-à-dire satisfaire une demande sociale ou, du moins, servir une offre politique. Or un tel empire, né de la volonté impériale de Napoléon et forgé au feu des campagnes militaires, ne parle plus et même ne dit rien de bon aux autorités de la République. En 2005, ne sont-elles pas abstenues de paraître aux cérémonies du bicentenaire d'Austerlitz¹ ? « De l'Empire nous avons renoncé au pire, de l'Empereur nous avons embelli le meilleur », assénait encore le président Emmanuel Macron, lors de sa déclaration du 5 mai 2021.

Si l'Empire tient du repoussoir anachronique, au point de faire oublier l'expérience européenne qu'il a constituée², c'est parce que la cause semble entendue pour beaucoup et depuis longtemps. Il faut en effet prendre la mesure des grilles interprétatives qui, souvent inspirées par un antinapoléonisme affiché, font écran à la compréhension de l'expansionnisme français. Détruit par les guerres qui l'avaient fait naître, cet empire est apparu, dès son effondrement, comme le résultat improbable et non viable de conquêtes sans lendemains. La France des 130 départements fait figure de construction hasardeuse et artificielle, étirée jusqu'à craquer de

part en part, pour couvrir les littoraux du continent. Énorme et disparate, l'édifice de 750 000 km² et de 44 millions d'habitants portait en lui un risque d'autodestruction ; nouvelle tour de Babel, il réunissait des peuples que tout opposait. L'entreprise autoritaire de centralisation et d'uniformisation était vouée à échouer, et ses succès apparents ne faisaient guère qu'attiser la rancœur des populations soumises. Le patriotisme français lui-même s'en trouvait affecté, comme le signalent les dysfonctionnements d'une armée de moins en moins manœuvrable et enthousiaste à mesure qu'elle devenait de plus en plus internationale.

Ainsi pourrait-on résumer la longue lignée des critiques à l'encontre de la démesure impériale. Certes, les principes explicatifs d'une telle dérive ont évolué, délaissant la seule personne de Napoléon. La mégalomanie d'un individu s'est effacée devant l'héritage d'une Révolution à défendre et l'engrenage de la guerre contre l'Angleterre. La *libido dominandi* d'un parvenu aspirant à la monarchie universelle a fait place à la promotion d'une geste collective par laquelle les Français s'auto-investissaient d'une mission historique de civilisation. Les intérêts d'un chef de famille soucieux d'accroître son domaine au profit de sa parentèle se sont élargis aux besoins de nourrir l'armée par la guerre et de récompenser ses généraux par des dotations prélevées dans les conquêtes. La passion martiale d'un chef de guerre a été repensée pour prendre en considération l'exigence d'union et de pacification du pays, exigence qui aurait favorisé un transfert de violence : les affrontements fratricides de la décennie révolutionnaire ont fait place à des luttes extérieures fédératrices. Après avoir été réputé belligène, l'Empire est compris au contraire comme la traduction du souci d'intégrer la France dans les normes européennes, d'achever la transition révolutionnaire en mettant fin à une République qui, dans les logiques diplomatiques et les représentations³, était synonyme sinon cause de la guerre.

Il n'empêche : on ironise toujours sur l'« embonpoint » de la France de 1811⁴. Le prisme de l'hexagone régulier, patiemment assemblé par la longue chaîne des rois de France et assumé autant que naturalisé par la Troisième République, décrédibilise le pays

Introduction

momentanément (dé)formé par Napoléon. Cet empire aux visées universelles aurait été un contre-sens historique – une « aberration », après la paix de Westphalie (1648)⁵ – et un non-sens au vu de la géographie. De fait, cette France de 1811 ne va-t-elle pas dans tous les sens, au nord, à l'est et au sud, dans sa vaine prétention à surveiller les côtes et à rattraper le cours de ses fleuves ? Les réunions territoriales qui l'ont constituée sont, en général, comprises comme de simples moyens (accaparer des ressources, punir un monarque ennemi, étouffer l'Angleterre), sans qu'il leur soit accordé quelque crédit en tant que fin en soi. Et il est vrai que les motifs qui les justifient se sont avérés mobiles, volatiles même à force de devoir s'adapter à un système « en mouvement », à l'affût d'une bonne occasion⁶. La politique napoléonienne ne se laisse pas enfermer dans une formule ; sans but défini à l'avance, elle s'avère rétive à tout bornage. De là à dire que l'argumentaire inconstant en faveur des réunions était inconsistant, le pas est vite franchi : les considérants mobilisés pour légitimer tel ou tel agrandissement sont jugés rétrospectivement fallacieux vu que le suivant déplacera voire démentira la précédente ligne de justification. Bref, ces rhétoriques successives seraient surtout le révélateur du machiavélisme de l'empereur et de l'opportunisme de ses sénateurs plaidant l'injustifiable au regard du droit comme de la morale.

Cet empire a été répudié plus qu'étudié en lui-même, d'où ces verdicts expéditifs. Oui, de façon étonnante, un livre sur les réunions territoriales qui l'ont formé a encore une place dans la bibliothèque napoléonienne⁷. On se convaincra de cette lacune paradoxale en rappelant, avec Thierry Lentz, ce qu'il faut comprendre sous le nom d'Empire français :

L'Empire proprement dit est constitué des territoires de l'ancienne France et des territoires « réunis » (on ne dit pas « annexés ») organisés en départements ou en provinces dans lesquels s'applique la même législation française, administrés par le gouvernement central depuis Paris ou, sur place, par ses délégués. Les habitants de ces contrées sont considérés comme Français à part entière, disposent des mêmes droits (avec notamment l'application telle quelle du Code Napoléon) et se voient imposer les mêmes devoirs (fiscalité, conscription, emploi

L'Empire de la paix

de la langue française pour les rapports avec l'administration, etc.). Il n'y a donc pas lieu de considérer comme faisant partie de cet empire les territoires des alliés – napoléonides ou non – et confédérés, quel que soit le niveau de domination ou d'intervention « napoléonienne » qui leur est appliqué⁸.

Or les travaux ont été menés dans deux directions : d'une part, des études limitées à la France actuelle pour en explorer les « aspects intérieurs » et excluant *de facto* les départements réunis, si bien que jusqu'à ces dernières années les fonds de carte de la France napoléonienne calquaient leurs contours sur ceux du xx^e siècle ; d'autre part, des ouvrages dédiés aux « aspects extérieurs », s'attachant aux guerres et aux traités qui ponctuent la période et qui enfantent un « système » en redéfinition chronique, au sein duquel l'Empire français n'est qu'une composante puisqu'il est englobé dans un Grand Empire qui regroupe aussi les royaumes vassaux sur lesquels règnent des membres de la famille Bonaparte (Espagne, Italie, Naples, Westphalie) ou placés sous la protection ou la régence de Napoléon (Confédération du Rhin, Confédération helvétique, grand-duché de Berg). En d'autres termes, les quarante-quatre départements réunis, malgré le nombre grandissant de monographies consacrées à chacun d'entre eux ou aux blocs qu'ils constituent (Belgique, Piémont, etc.), n'ont pas bénéficié d'espace historiographique propre. C'est plus vrai encore pour la *réunion* en tant que procédure constitutionnelle et processus politique : méconnue et mésestimée, elle est absente du lexique historique⁹, si bien qu'en faire le titre d'un ouvrage serait une prise de risque... alors même que ces réunions sont l'un des fils conducteurs de la Révolution et de l'Empire.

Mieux encore : étudier les réunions, ce n'est pas seulement plonger au cœur de ces années décisives mais bel et bien interroger l'histoire et l'identité de la France en refusant de la borner aux limites qui lui sont restées. Les travaux successifs et d'inspirations diverses qui ont été effectués sur les frontières nationales n'intègrent pas les réunions dans leurs analyses, comme s'il ne s'agissait que de péripéties prises dans l'événementiel de la Révolution

Introduction

et de l'Empire, sans véritable portée. Le sujet des départements réunis est souvent confondu avec celui, très discuté quant à lui, des frontières naturelles. Or une réunion ne modifie pas seulement les limites de l'entité nationale mais crée une nouvelle identité. Si les anciens Belges, Piémontais, Toscans ou Hollandais se muent en Français, l'intégration de ces nouveaux compatriotes modifie aussi le cadre de référence des vieux Français et leur manière de se définir. Puisqu'on n'a jamais cessé de rendre la Révolution et Napoléon contemporains aux contextes d'étude, n'est-il pas en outre légitime et utile, en ces temps de doute sur l'identité nationale et sur le sentiment européen, de relire la période sous l'angle des réunions, à condition d'accepter sans prévention les leçons ambivalentes d'une ouverture conquérante au continent par une génération de Français¹⁰ ?

L'affirmation d'une *New Napoleonic History*, de moins en moins napoléonienne et toujours plus européenne¹¹, attentive à la façon dont s'est opérée, sur le terrain et dans les esprits, la rencontre des ambitions françaises régénératrices et uniformisatrices avec les réalités locales dans les nouveaux départements, a déjà permis de rompre avec les découpages exclusivement institutionnelles et géopolitiques de l'Europe napoléonienne (entre la vieille France, les nouveaux départements et les États satellites), au profit d'une géographie alternative, sociale et culturelle, fondée sur le degré d'intégration des territoires et de consentement de leurs populations aux normes et exigences du régime napoléonien. L'investissement bibliographique et l'emprunt à la terminologie rodée pour les guerres du xx^e siècle ont conduit à dépasser la dichotomie collaboration/résistance, signalée par le ralliement ou par la révolte, au profit de notions (en anglais) telles que l'*accommodation* (accommodement) et la *compliance*, au sens de respect des règles et même de conformité aux attentes formelles ; bref, une obéissance de façade¹². Au fil des monographies, des recueils et des articles, ce renouvellement a porté haut l'ambition de lier l'étude de la réunion territoriale à celle de l'union impériale – législative, culturelle – entre les anciens et les nouveaux Français¹³, mais cette ambition est toujours d'actualité faute d'avoir été réalisée à l'échelle

de l'ensemble des départements réunis et pour toute la période. Du reste, cette *New Napoleonic History*, largement écrite hors de la France actuelle, s'avère très sceptique quant à la véritable nature des réunions qu'elle examine.

De fait, considérer l'expansion française en Europe sous ce prisme de la réunion, n'est-ce pas pécher par naïveté, en se laissant piéger par les représentations des Assemblées révolutionnaires puis de Napoléon, jusqu'à en adopter le vocabulaire ? Le terme de « réunion » est éminemment idéologique, lourd de postulats et d'enjeux. Il sert à dissimuler le fait brut de la conquête, la réalité des rapports de force, l'unilatéralisme et la violence de l'appropriation ; citons, par exemple, la façon dont, en 1801, le conseiller d'État Roederer transfigurait la prise de possession de la rive gauche du Rhin, « un pays plutôt acquis par la confiance des habitants et par des convenances réciproques, que conquis par la valeur française dans la défense légitime de l'indépendance nationale¹⁴ ». Pour rompre avec les effets de sens que le mot induit, nombreux sont ceux qui refusent de l'employer, n'y voyant qu'un artifice rhétorique, digne d'entrer dans le dictionnaire des langues de bois¹⁵. Ces réunions laissent même dubitative la *Nouvelle Histoire du Premier Empire*, surtout en tant que reprise des pratiques de la Révolution (« Les annexions – on disait les “réunions” – avaient commencé depuis plusieurs années¹⁶ »). La suspicion est plus mordante dans l'historiographie anglo-saxonne. Stuart Woolf estime, à propos de 1793-1799, que « les mots “libération”, “réunion” et “républiques sœurs” deviennent des noms de code pour désigner l'occupation, l'annexion et la restructuration d'États satellites¹⁷ ». Dans cette lignée, la *New Napoleonic History* a mis au premier plan le mot d'ordre de réunion pour mieux le déconstruire. Michael Broers parle même d'une sémantique perverse tant elle dénature les faits¹⁸. Ce discrédit explique le déficit d'études sur la réunion en tant que telle car à quoi bon étudier une forme de rattachement qui n'existerait que dans le discours du vainqueur et que rien ne distinguerait d'une conquête ?

Or la réunion, et c'est son meilleur argument auprès des habitants, met fin au régime d'exception du droit de conquête et annonce la fin ou, du moins, l'éloignement des rigueurs de l'état

Introduction

de guerre. C'est parce que cette promesse a été tenue jusqu'en 1813 que la réunion a été acceptée bon gré mal gré. C'est donc aller un peu vite en besogne que de refuser d'emblée le qualificatif de « réunion » à une politique et à des modes d'administration visant à favoriser la fusion de la partie rattachée au tout national. Mieux : il peut en rester quelque chose même après la fin des réunions en 1814, dans la mesure où les rythmes du processus social et culturel d'intégration n'épousent pas strictement les événements militaires et diplomatiques.

Aussi central que contesté, ce terme de « réunion » mérite ainsi doublement que l'on en fasse l'histoire. Comment en faire l'économie pour comprendre la manière dont toute une génération de Français a voulu inscrire son action dans l'histoire du pays, quitte à en changer le cours et jusqu'à en infléchir les contours ? Dans cette optique, même une source aussi compassée que les discours parlementaires sous Napoléon peut avoir sa valeur au service d'une histoire des concepts et des catégories¹⁹, et l'on ne saurait ignorer le vocabulaire de ceux qui avaient imposé leurs vues jusqu'à remodeler la carte de l'Europe. Ont-ils su cristalliser par ce terme le changement politique et social dont ils se voulaient porteurs, affirmant avec la réunion la promotion d'une nouvelle forme d'expansion, qui concilierait la conquête et le consentement ? Rien n'est moins sûr mais le mot de « réunion » a également pour lui de renvoyer à l'expérience passée des réunions monarchiques et, ce faisant, de créer les conditions de possibilité de l'action dans la mesure où le succès des réunions passées laisse augurer de la réussite de celles, renouvelées, de la Révolution et de l'Empire. C'est ce conglomérat de sens qui confère à la réunion la force d'un programme au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, et qui fait que le mot n'est plus compris aujourd'hui.

La chronologie napoléonienne usuelle sera donc quelque peu étirée en amont comme en aval. Le présent ouvrage a également ceci d'original qu'en étudiant le processus de réunion sous tous ses aspects, il associe des façons de faire de l'histoire napoléonienne rarement articulées en un seul et même livre puisque la grande histoire politique et diplomatique ira de pair avec les questionnements

sociaux et culturels tels que les ont repensés les nouvelles études impériales.

Au fond, ce livre pose quatre questions fondamentales, examinées au fil de ses parties : qu'est-ce que la France ? qu'est-ce que l'Empire français ? qu'est-ce qu'un département réuni ? qu'est-ce qu'un Français ? Dans un premier temps, sont envisagées les doctrines qui, du royaume d'avant 1789 à l'Empire napoléonien en passant par la nation républicaine, ont pensé conjointement la France et les réunions, au sens où le bien-fondé de chacune d'entre elles a été évaluée en fonction de leur compatibilité avec ce qui définit la France comme construction dynastique, politique, historique et géographique. Les gouvernements successifs ont en effet non seulement défendu la légitimité de ces revendications territoriales auprès des chancelleries étrangères mais aussi conformément à l'idée qu'ils se faisaient de la France, expliquant que chaque réunion permettait d'accomplir le destin national, sans vouloir reconnaître que les incorporations déjà opérées transformaient ce dernier. C'est précisément l'objet de la deuxième partie que de prendre en compte le moment où la construction territoriale qui en a résulté engendre ses propres exigences d'agrandissement. Certes, l'Empire français, c'est encore et toujours la France, mais les réunions visées désormais ne s'inscrivent plus dans un horizon national préétabli à réaliser : à l'affût de circonstances favorables, l'expansion est devenue une quête assumée de la prépondérance. L'Empire ne se réduit pas à la succession des discours qui lui prêtent un sens ; pour saisir ce que sont les départements réunis qui l'ont façonné et ce en quoi ils restent à réunir, il faut mesurer la force motrice des leviers d'intégration, qu'il s'agisse des lois, de la langue ou des routes. Pour autant, ce serait répéter une historiographie déjà riche que de borner cette troisième partie à pareil inventaire ; il y a une dynamique sociale à saisir, perçue d'emblée par les autorités napoléoniennes comme le vrai mortier pour cimenter l'édifice. Les circulations en son sein sont déterminantes à cet égard. Parce que le fait impérial ne repose pas uniquement sur un faisceau d'institutions régissant un territoire, il ne disparaît pas subitement avec les défaites de 1813-1815. La désagrégation de l'Empire n'est pas

Introduction

l'œuvre des seuls soldats et diplomates des puissances coalisées ; elle est l'effet du délitement des liens et des intérêts impériaux, sans que ce soit là une fatalité puisque des individus, par centaines, en demandant la nationalité française, se réapproprient l'identité que leur avait conférée les années révolutionnaires et napoléoniennes.

L'Empire de la paix

Chapitre 5. Un monde d'empires	107
<i>Réunir ou périr : la loi des empires</i>	107
<i>Un principe corollaire : l'absorption des petits États</i>	117
<i>La dynamique du Blocus continental</i>	122
Chapitre 6. L'absolutisme diplomatique	127
<i>Le décrochage de l'opinion</i>	127
<i>L'unilatéralisme diplomatique</i>	133
<i>Le savoir intime des réunions</i>	139

PARTIE III. QU'EST-CE QU'UN DÉPARTEMENT RÉUNI ? L'EMPIRE INACHEVÉ

Chapitre 7. Cimentier les réunions : une armature impériale	147
« Donner des lois, c'est conquérir ! »	148
<i>Faire des Français ?</i>	155
<i>Une « mésopolitique » au service de la réunion</i>	163
Chapitre 8. Une politique de la réunion ?	171
<i>L'Empire, c'est l'Empereur</i>	172
<i>Un esprit public de la réunion ?</i>	184
<i>L'embarras de réunions</i>	192
Chapitre 9. Un espace vécu : les circulations au sein de l'Empire	203
<i>L'Empire français, espace social de circulations</i>	204
<i>Des Européens pour administrer la France</i>	211
<i>Vivre en France la réunion</i>	219

PARTIE IV. QU'EST-CE QU'UN FRANÇAIS ? LES LIENS IMPÉRIAUX À L'HEURE DE LA DÉJONCTION

Chapitre 10. Réunis pour toujours ?	233
<i>Dé fiance : les réunions à l'épreuve des revers</i>	236
<i>Désillusion : les départements réunis ne forment pas un rempart</i>	243
<i>Séparation : les Français partent, les autres restent</i>	250
Chapitre 11. De l'histoire à la mémoire des réunions	261
<i>La France des traités de Paris</i>	264
<i>Mythe impérial et imaginaires nationaux en Europe</i>	274
<i>Les départements réunis, des provinces perdues ?</i>	281

Table des matières

Chapitre 12. Point de lendemains ? Les fruits d'une réunion.....	295
<i>Plusieurs milliers de Français réunis pour toujours</i>	298
<i>Les voies de l'assimilation</i>	308
<i>De bons Français ?</i>	318
Conclusion	327
Notes.....	335
Bibliographie	373
Index des noms	385
Index des lieux	389